

**Association Bizi !**

Groupe local « Baiona Iparaturri | Bayonne Nord Adour »

20 rue des Cordeliers

64 100 BAYONNE

à l'attention de

**Monsieur Jean-René Etchegaray**

**Maire de Bayonne**

Hôtel de ville, 1 Av du Maréchal Leclerc

BP 60004, 64109 Bayonne

**Objet : questionnements sur les constructions et les transports sur les quartiers de la rive droite**

Monsieur le maire,

Plusieurs de nos adhérents de notre secteur recouvrant tous les quartiers bayonnais de la rive droite de l'Adour nous interpellent sur les sujets en objet. Aussi, nous nous faisons ici l'écho de leurs interrogations.

Le contexte global voit l'accélération planétaire du basculement climatique et de ses conséquences, phénomènes climatiques extrêmes plus fréquents et plus intenses et montée des eaux notamment. Ce qui pouvait sembler abstrait ou du moins lointain il y a quelques années est aujourd'hui particulièrement prégnant pour les habitants du Pays-Basque et de notre bassin de vie. Est-il besoin de rappeler les inondations terribles de 2009, celles de cet hiver, les colères récentes de l'océan et les phénomènes de pluies diluviennes qui ont vu le Pays Basque intérieur meurtri par des débordements d'eau des bassins de l'Adour, jusqu'aux contrées landaises aux portes de Bayonne ?

Localement, la politique urbaine, probablement portée par la mode de la densification, voit les projets de constructions de résidences fleurir dans le quartier Saint-Esprit notamment. Cela nous interroge à plusieurs titres. Tout d'abord, ce quartier comporte déjà une partie référencée dans le PPRI de Bayonne comme inondable et comme nous y avons fait référence plus haut, sera de plus en plus sensible aux inondations, aux intempéries et à la montée des eaux dans les dizaines d'années à venir. Une résidence n'étant à priori pas construite pour une poignée d'année, est-il vraiment opportun, compte-tenu de ces évolutions déjà en cours de laisser ces projets se démultiplier dans le quartier Saint-Esprit ? Par ailleurs, pouvez-vous nous indiquer quels moyens sont mis en place pour les quartiers Bachefores, Saint-Frédéric, Saint-Esprit et Saint-Bernard pour limiter l'impact des prochaines inondations ? Est-ce que des bassins de rétentions supplémentaires par exemple, optimalement répartis ont été aménagés ces dernières années ? Quelles sont les préconisations de la politique d'aménagement urbanistique quant à la rétention des eaux pluviales et fluviales sur la commune et en particulier sur le quartier Saint Esprit dont les sols sont déjà très largement artificialisés et imperméabilisés ? Quelle politique sur l'emprise au sol des constructions, bassins individuels ou collectifs de rétention des eaux pluviales, toitures végétalisées ... ?

Quel est le travail entrepris avec les communes des bassins versants de la Nive et de l'Adour afin d'améliorer l'infiltration des eaux pluviales dans les nappes phréatiques et le ralentissement de l'écoulement de ces eaux ? Quels aménagements du paysage et type d'agriculture sont promus : agroforesterie, remise en place de talus, aménagement des ruisseaux et talweg, etc ?

Nous sommes, entre autres projets, particulièrement sensibles au cas de la résidence Belin-Beliet qui nous paraît symbolique d'autres problématiques. Deux bâtisses de style risquent d'être détruites ainsi que l'un des rares points de verdure du quartier Saint-Esprit. Le quartier Saint-Esprit, pour lequel vous avez peut-être une sensibilité particulière, voit son patrimoine architectural disparaître, ainsi que ses quelques espaces verts. La population semble d'ailleurs sensibilisée à cette question et nous ne pouvons qu'appuyer les interrogations et inquiétudes du collectif Magnolia.

En élargissant la réflexion à toutes les résidences en cours ou en projet sur notre secteur, nous sommes particulièrement inquiets quant à l'aspect transport. En effet, tout comme les autres secteurs de l'agglomération, les entrées nord sont déjà saturées aujourd'hui. Qu'est-il prévu pour absorber les flux des déplacements liés à l'installation de plusieurs centaines de personnes dans ces quartiers ? Les projets des lignes Chrono 1 et 2 ne se concrétisent pas sur le terrain, si tant est que ces deux lignes à haut niveau de service suffisent à absorber le surplus de déplacements à venir, ce qui nous paraît peu probable. De nombreux habitants de Bayonne sont en attente d'informations claires à ce sujet. Quels sont vos engagements précis sur ce projet? Le projet de BHNS intégrait la volonté de faire de la gare de Bayonne la principale gare intermodale de l'agglomération; là-encore, quels sont vos engagements précis?

Le conseil général des Landes met en place une voie cyclable sécurisée sur la rive droite de l'Adour de Tarnos à Saint-Laurent de Gosses, aucune jonction cyclable avec Bayonne ne semble prévue ? Nos adhérents d'Arroussets ou de l'écoquartier du Sequé se questionnent sur cela et sur les jonctions cyclables ou bus avec le centre. La ligne 11 est aujourd'hui bien trop indirecte et à une fréquence trop faible. Au vu de la quantité de population attendue une fois la deuxième tranche du Sequé terminée, ne serait-il pas souhaitable d'avoir une ligne directe entre ce quartier et le centre de Bayonne plutôt qu'un accès en deux temps peu séduisant via une première jonction avec le lieu dit Navarre.

Nous sommes bien sûr favorable à une certaine forme de densification, mais il nous paraît important aussi de préserver le cadre de vie des habitants de la rive droite, aussi bien environnemental globalement qu'architectural pour les habitants des quartiers historiques, tout en rattrapant le retard pris pour l'aménagement de transports doux et collectifs sur ces secteurs, ce qui nous paraît une priorité. Il nous paraît au minimum nécessaire de soumettre toute nouvelle construction à l'assurance d'une offre de transports doux et collectifs satisfaisante, et pourquoi pas de repenser certaines démarches validées peut-être un peu précipitamment précédemment. Selon l'arrêté du 20 février 2012 sur l'équipement des nouvelles constructions en locaux à vélos, il faudrait environ 0,4 place de vélo par personne dans l'habitat collectif. Ce taux a-t-il été respecté dans les nombreux projets immobiliers récents et en cours sur la rive droite? En ce qui concerne le stationnement des vélos, le Conseil Régional préconise qu'en zone d'agglomération centrale comme Saint-Esprit, une place de stationnement sur 50 soit allouée au stationnement des vélos. Nous sommes *très loin* de ce chiffre. Quelles sont les intentions de la municipalité à ce sujet? Nous tenons également à souligner que la signalisation au sol à quasiment disparu (bandes cyclables, voies à double sens par exemple) et que de nombreux lieux de passage très fréquentés par les cyclistes ne sont pas sécurisés (pont St-Esprit et abords des écoles par exemple).

Dans l'attente d'éclairages que vous pourrez nous apporter en retour sur l'évolution de nos quartiers, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Bizi ! Groupe local Baiona Iparaturri

*PS : nous n'avons pas reçu de réponse à notre courrier du 30 janvier 2013 (voir PJ), nous vous serions reconnaissant de nous en faire parvenir une copie à l'adresse ci-dessus.*